



# Elections Professionnelles 2022

## FO JUSTICE MAJORITAIRE !

Lors des élections professionnelles, qui se sont tenues du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022, **vous avez choisi FO Justice en très large majorité pour vous représenter sur le CP Rennes. Cette victoire, encore plus percutante qu'en 2018**, nous permet de conserver nos 3 sièges (sur un total de 4) en instances locales.

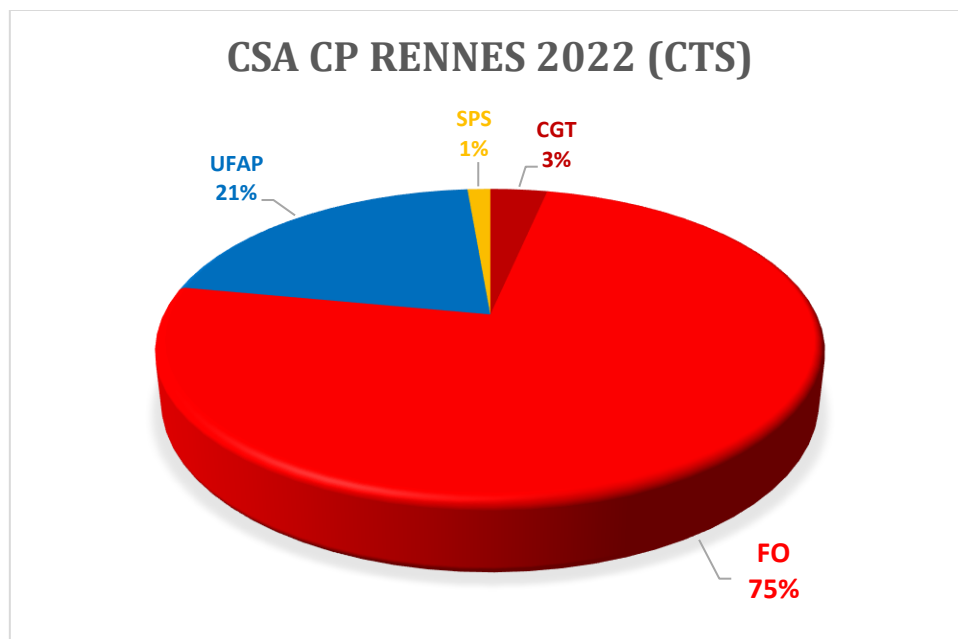
Côté national, **Force Ouvrière** demeure la première organisation syndicale de la fonction publique d'état.

**FO Justice** conserve sa majorité à la DAP.

**FO Justice** **DEVIENT** majoritaire sur le Grand Ouest (*pas vu depuis 1990*) !

**FO Justice** reste très largement majoritaire sur le CP Rennes !

Parce qu'un graphique vaut mieux qu'un long discours :



FO 112 voix / UFAP 31 voix / CGT 5 voix / SPS 2 voix

Que dire ?! Si ce n'est **MERCI** et Très belles fêtes à vous !

